

Échanges de services au SEL de la baie

L'assemblée générale du SEL de la baie, un système d'échanges local, s'est déroulée samedi matin dans la salle des associations.

Les membres d'un SEL s'échangent des services et des biens par le biais d'une monnaie fictive, ici les grains de sable. Le SEL n'a pas de bureau ni de conseil d'administration mais un conseil d'animation constitué de 11 vice-présidents.

Patricia Oury a dressé le bilan de l'année « 43 adhérents, un effectif stable avec de nouveaux membres. La cotisation reste à 5 €. Les services échangés ont été : de l'aide informatique, de l'anglais, de la manutention, des transports et du covoiturage, de la garde d'animaux et du gardiennage, de l'entretien de jardin, etc... Pour les prêts de matériel : tondeuses, remorques, débroussailliers, etc... ».



Mickaël Dubois a ouvert l'assemblée générale.

Le SEL prolongera son adhésion au journal « l'âge de faire ». Une personne supplémentaire rejoint le conseil d'administration, le débat a été lancé sur la nécessité des grains de sable, qui ne sera plus obligatoire à contri-

tion de signaler les échanges. Le SEL se réunit une fois par mois pour des permanences ou des animations ; l'année dernière : grattiferia, troc aux plantes, permaculture, frelon asiatique, conférence gesticulée, etc...

■ PRATIQUE

Renseignements sur www.seldelabaie.fr